



MUNICIPALITÉ DE MONTEBELLO

AVIS PUBLIC

- Règlement du plan d'urbanisme numéro PU-17-01
- Règlement sur les permis et certificats numéro PC-17-01
- Règlement de construction numéro C-17-01
- Règlement sur les dérogations mineures numéro DM-17-01
- Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro PIIA-17-01

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES

PAR LES RÈGLEMENTS NUMÉRO PU-17-01, PC-17-01, C-17-01, DM-17-01 ET PIIA-17-01

AVIS VOUS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

Que le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 15 mai 2017, les règlements mentionnés en exergue.

Que ces règlements peuvent être consultés en ligne sur le site internet de la Municipalité (www.montebello.ca) à l'onglet «SERVICES MUNICIPAUX» dans la section Urbanisme.

Que ces règlements peuvent être consultés à l'hôtel de ville durant les heures d'ouvertures du bureau municipal.

Donné à Montebello
Ce 31 mai 2017

Benoit Hébert
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Benoit Hébert, directeur général de la Municipalité de Montebello, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 31^{ième} jour de mai 2017 entre 10 et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 31^{ième} jour du mois de mai 2017.

Benoit Hébert
Directeur général et secrétaire-trésorier